

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-1155/SG/CG autorisant le Ministre de la Fonction publique à se rendre en mission en France .

n° 74-1155/SG/CG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
1 juillet 1974

Numéro JO
n° 14 du 25/07/1974

Date du numéro
25 juillet 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Djama Djilai Djama, ministre de la Fonction Publique) est autorisé à se rendre en mission en France, le 10 août 1974.

Art. 2. — Une réquisition de passage par voie aérienne aller et retour Djibouti-Paris-Djibouti en 13 classe sera délivrée à M. Djama Djilal Djama.